



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-BA-08

Système de mise au repos automatique de blocs autonomes d'éclairage de sécurité

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Installation d'un système de mise au repos automatique de BAES asservi à la coupure générale de l'éclairage normal, permettant de couper l'alimentation électrique de ces blocs pendant les périodes de fermeture ou de non exploitation, tout en préservant leur aptitude à remplir leurs fonctions de sécurité.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

8 ans.

5. Montant de certificats en kWh Cumac

Mode de fonctionnement du site	Montant unitaire de kWh cumac
1 x 8 h	350
2 x 8 h	200

x N

N = nombre de blocs commandés par l'automatisme de mise au repos.